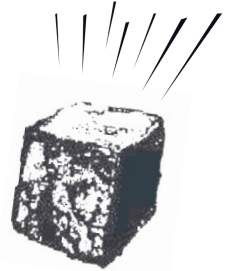


LE PAVÉ DE PANAME

Les va-t-en-guerre n'ont donc pas retenu les leçons du passé et notamment du XXème siècle. Et, au prétexte d'une économie de guerre, celles et ceux qui gouvernent dans l'illégitimité la plus totale depuis juillet 2024 veulent imposer une guerre sociale au monde du travail : 800 milliards d'euros seraient ainsi mobilisés par les 27 pays membres de l'Union européenne, dont 40 milliards pour la France, pour financer des dépenses et l'industrie militaires.



Pour permettre un tel financement, la Macronie et ses alliés, serviteurs toujours zélés du grand capital, accentueraient les politiques d'austérité budgétaire tout en faisant travailler toujours plus le monde du travail. L'exemple est donné par le «conclave» de Bayrou (notons d'ailleurs le choix particulièrement malheureux de ce terme de la part d'un premier ministre englué dans des affaires de pédophilie dans une école catholique, alors que les agent.es de la fonction publique d'État sont obligé.es de suivre un stage sur la laïcité...). Cette discussion prétendument « sans tabou » ou encore « sans totem » sur les régimes de retraite vient d'être refermée par Bayrou lui-même : «La retraite à 62 ans, c'est non». La CGT a donc décidé de quitter cette mascarade. Une fois de plus, c'est la démocratie dans ses dimensions politique et sociale qui est piétinée. Les richesses produites par le monde du travail seraient mobilisées pour mieux casser nos systèmes de protection et de sécurité sociales, nos services publics, notre fonction publique et ses agent.es.



Dans un tel contexte, Laurent Marcangeli (Ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification) a proposé aux organisations syndicales la mise en place d'une « chambre spéciale » pour discuter des régimes de retraite de la fonction publique, tout en annonçant une année qui pourrait être noire pour les services publics, les usager.es, les agent.es : une année marquée par une nouvelle dégradation de la rémunération des agent.es publics avec la poursuite du gel de la valeur du point d'indice après une année blanche en 2024, la reconduction du non-versement de la Gipa (Garantie individuelle du pouvoir d'achat) en 2025, la stigmatisation des agent.es malades avec la réduction de 10 % de la rémunération lors d'un congé maladie ordinaire, par l'injustice sociale liée aux baisses de crédits alloués au financement des politiques d'action sociale.

La CGT Finances publiques 75 réaffirme qu'une autre répartition des richesses (puisque nous voyons bien qu'elles existent et qu'elles sont produites par les travailleur.es et pas par le capital) est nécessaire et possible. Cette répartition permettrait notamment : d'abroger la loi de contre-réforme des régimes de retraite et de réduire le temps de travail tout au long de la vie avec les 60 ans et les 32 heures, de financer les services publics, les politiques publiques, la fonction publique, d'augmenter la valeur du point d'indice, de l'indexer sur l'inflation, de procéder à une refonte des grilles indiciaires, d'imposer l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, de supprimer tout jour de carence, rétablir le 100 % de la rémunération lorsque les agent.es publics sont en congé maladie ordinaire, de financer les politiques de protection et d'action sociales.

À la DGFIP, la CGT Finances publiques 75 exige le retour des mouvements locaux de mutation des Cadres A, remplacée par une foire aux bestiaux (ou « talents » comme dit la DG) décision unilatérale de la DG. Cette décision inique met encore à mal notre statut et nous laisse à craindre

BRICO PAGA

Densifier le site de Paganini, voilà l'objectif affiché des travaux en cours. Et à en croire la direction, tout se passe pour le mieux dans le meilleur des mondes. Seuls quelques esprits chagrins auraient l'audace de pointer du doigt quelques désagréments mineurs : poussières en suspension, bruits assourdissants, accès aux toilettes compliqué... Bref, des broutilles !

Des bureaux flambant neufs... sous un nuage de plâtre...

À peine installés au 7ème étage, les agents ont vite compris qu'ils n'étaient pas seuls : gorge qui pique, yeux qui brûlent, odeur de chantier omniprésente... Même avec les fenêtres grandes ouvertes et des ventilateurs tournant à plein régime, l'ambiance restait irrespirable. « C'est la faute des ouvriers » dixit la direction après enquête. Sauf que lorsqu'un desdits ouvriers a jeté un œil au faux plafond, il a découvert un spectacle digne d'un musée du bâtiment : morceaux de plâtre, gravats, laine de verre, gaines en caoutchouc et, cerise sur le gâteau, une dalle cassée ! Autrement dit, la poussière ne datait pas d'hier, mais la direction n'y avait vu que du feu.

Nettoyage en mode bricolage...

Évidemment, devant une telle situation, on pourrait s'attendre à l'intervention rapide d'une entreprise spécialisée. Mais non. C'est finalement Maintenance Industrie qui est envoyée pour jouer les aspirateurs humains : gravats et morceaux de plâtre à déloger à la main sans aspirateur industriel ni d'équipement de protection. Un bel exemple de «gestion maîtrisée des risques».

Déménagements au pas de course, agents au bord de l'asphyxie...

Tout cela s'est déroulé en pleine campagne déclarative, période de surcharge de travail pour les agents. Mais la direction, visiblement adepte du principe «débrouillez-vous», a préféré pousser à la roue plutôt que de s'assurer que les locaux étaient salubres. Bilan : des agents obligés de fuir leur bureau pour s'installer dans des espaces en mode flex office improvisé, en télétravail forcé ou, pour les plus fatalistes, en posant des congés.

Et maintenant ?

Pourquoi aucune vérification de fin de chantier n'a été effectuée avant d'y installer des agents ? Pourquoi des employés ont-ils été envoyés sans protection dans un nuage de poussière potentiellement toxique ?



Face à cette gestion à la hussarde, la section CGT Finances Publiques exige l'arrêt immédiat des déménagements tant que des contrôles rigoureux ne sont pas effectués. Parce qu'après la poussière, à ce rythme-là, c'est le plafond qui risque de tomber sur la tête des collègues...

LE SENS DE L'AVIS

Imposée sous couvert de transformation numérique, la non-remise immédiate des avis d'imposition aux usagers se présentant dans nos centres génère incompréhensions et tensions entre agents et contribuables.

Comme l'affirme la Défenseure des droits : «*La transformation numérique des services publics est un processus inéluctable (...) mais elle se doit de respecter les objectifs du service public et ne laisser personne de côté*». Or, à la DGFIP, cette préoccupation est clairement ignorée.

La nouvelle direction reconnaît toutefois des limites à cette pratique et annonce des assouplissements dans certains cas particuliers (illettrisme, illettronisme, urgences ou

situations de violences). Elle s'engage également à rappeler aux chefs de service que les agents ne doivent subir aucune menace ou sanction disciplinaire à ce sujet. Trop souvent encore, des responsables outrepassent leurs prérogatives et exercent des pressions inadmissibles sur les agent.es.

Toute menace constitue un abus de pouvoir manifeste et doit être signalée immédiatement à la CGT.

Malgré ces annonces, la CGT estime que la direction poursuit en réalité un objectif clair : la fermeture progressive et généralisée des accueils physiques, au détriment du service public et des conditions de travail des agents.

FIER COMME UN BAR-TABAC

La DG ne manque décidément pas d'air ! Après avoir méthodiquement démantelé le réseau de proximité et fermé massivement les guichets, elle publie une note de service du 15 novembre 2024 rappelant aux directions que les usagers ne doivent pas être orientés vers les buralistes, mais accueillis prioritairement aux guichets des centres des Finances Publiques.

Ce revirement soudain révèle avant tout le coût exorbitant du marché «paiement de proximité», confié au duo Française des Jeux FDJ/MDB Services. **Chaque paiement effectué chez un buraliste coûte entre quatre et cinq euros à l'État, soit une facture annuelle atteignant 12,3 millions d'euros pour 2023 selon la Cour des Comptes.** Voilà comment la DGFIP découvre les bienfaits du service public lorsqu'il s'agit de préserver ses propres finances. Pourtant, nos directeurs habituellement si zélés à relayer les directives de Bercy, prétendent aujourd'hui à une mystérieuse «différence d'interprétation». La réalité est simple : entre reculades à la DG, obstination absurde dans les DRFiP, et coupes drastiques dans les effectifs, ce sont les usagers et les collègues qui trinquent. À la DRFiP Paris, notamment au guichet du site Réaumur, dernier guichet parisien à accepter les paiements en espèces, les horaires d'ouverture ont été réduits à seulement trois matinées par semaine (lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h45), assurées par cinq collègues (un caissier et quatre guichetiers), contre 5 matinées et huit collègues auparavant.

Résultat : conditions de travail détériorées, stress accru, accueil dégradé, tensions avec les usagers exaspérés, explosion des mails et appels téléphoniques. Ce n'est sûrement pas en inventant des guichets «FIERS COMME UN BAR-TABAC» qu'on répondra aux besoins réels du public. À quand le paiement de vos impôts chez le boucher du quartier ?

Face à cette gestion calamiteuse, la CGT Finances Publiques revendique immédiatement des moyens humains et matériels à la hauteur des besoins, la réouverture de vrais guichets accessibles au quotidien, et la fin d'une politique qui méprise ouvertement usagers et collègues.



LOYAUTE OU LOYALISME : NE PAS CONFONDRE

Dans la fonction publique, on entend souvent parler de loyauté envers l'administration. Mais être loyal, est-ce être docile ? Faut-il tout accepter sans broncher ? La loyauté, c'est quoi ?

C'est un principe inscrit dans la loi (article 25 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983). Il signifie que nous devons remplir nos missions avec sérieux et impartialité, dans l'intérêt du service public et des usagers. Mais cela ne veut pas dire qu'on doit tout accepter sans réfléchir ! Un agent a le droit – et même le devoir – de signaler des décisions injustes ou contraires aux règles. Le Conseil d'État (arrêts du 28 mars 2006 et du 15 janvier 2009) rappelle qu'on n'est pas tenu d'exécuter un ordre manifestement illégal. Et le loyalisme ? C'est autre chose : c'est l'obéissance aveugle, la soumission à la hiérarchie, même quand cela va à l'encontre des valeurs du

service public. C'est accepter des réorganisations absurdes, des suppressions de postes, des consignes contre-productives, juste parce que «c'est comme ça».

⇒ Être loyal, c'est être un agent conscient et engagé

⇒ Être loyaliste, c'est être un agent silencieux et modulable.

Dans nos services, nous sommes nombreux à voir des décisions absurdes, des charges de travail qui explosent, des moyens qui fondent. Faut-il se taire ? Non ! Car la vraie loyauté, c'est défendre un service public qui fonctionne bien, pas appliquer sans réfléchir des choix qui le détruisent. Alors, loyaux au service public, oui ! Mais pas aveuglément soumis à ceux qui le démantèlent !

AIDES ALPAF : LES AGENT.ES ATTENDENT, LA CGT INTERPELLE !

La CGT Finances Publiques attire votre attention sur les retards importants constatés dans le versement des aides ALPAF (aide à la première installation, prêt équipement logement, prêt amélioration habitat, etc.).

À titre d'exemple, un jeune agent récemment installé dans un logement non meublé a dû attendre 7 mois avant de recevoir le prêt lui permettant d'équiper son logement. Une situation inadmissible qui illustre clairement les difficultés subies par les collègues face à ces retards. Ainsi, des dossiers déposés dès septembre dernier n'ont été réglés que mi-février, après intervention directe de la DRFiP Paris.

Face à ces difficultés persistantes, la CGT Finances Publiques invite tous les collègues confrontés à des retards ou des problèmes dans le traitement de leurs dossiers à nous contacter rapidement via notre adresse mail (cgt.drfig75@dgfip.finances.gouv.fr).

Cette dégradation constitue un nouveau recul inquiétant pour les droits des agents et le respect de notre contrat social, notamment en matière de conditions de vie.



CGT Finances publiques Paris

16 rue notre dame des victoires 75002 paris
cgt.drfig75@dgfip.finances.gouv.fr /
www.cgtdgfip75.org / 01 44 86 99 37

VICTOIRE MARSEILLAISE !

La décision de fermer l'accueil généraliste de la Trésorerie Amendes (TA) 13 par la DRFIP 13 a provoqué une véritable crise dans les services.

Face à l'aggravation rapide de la situation en février 2025 (incivilités croissantes envers les agent.es, incidents de sécurité, tentative d'intrusion dans l'annexe), les agent.es de la TA 13 ont réagi collectivement : pétition unitaire, droits d'alerte et de retrait face au silence méprisant de leur direction, rejet du plan proposé par la direction.

En seulement 24 heures, face à cette résistance exemplaire, la DRFIP 13 a été contrainte de faire marche arrière : déménagement du service, réaménagement de l'accueil et mise en place urgente de mesures de sécurité adaptée.

À Paris, nous faisons malheureusement face à une politique encore plus brutale : la fermeture pure et simple de la trésorerie amendes, abandonnant les usager.es à une détresse totale, aggravée par une politique de recouvrement de plus en plus agressive et déshumanisée.

Cette victoire marseillaise prouve que l'action collective, déterminée et solidaire est la seule voie pour contrer les politiques destructrices des directions. Suivons l'exemple de nos camarades marseillais, mobilisons-nous pour imposer une autre logique, celle d'un service public humain et efficace, garant de conditions de travail dignes et protecteur des droits des usager.es.